

Portes Infos

N° 33 - Avril 2012



**100 ANS DE LOGEMENT SOCIAL
À PORTES-LÈS-VALENCE**

SOMMAIRE

ÉDITO	3
CONSEIL MUNICIPAL.....	4-5
ACTUALITÉS	
■ Rencontres citoyennes.....	6
■ Élections présidentielles ..	6
ENVIRONNEMENT	
■ Agenda 21 local.....	7
■ "3 Planètes" pour Portes...7	
■ Syndicat mixte du bassin versant de la Véore.....	7
100 ANS DU LOGEMENT SOCIAL.....	8-9
50^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE.....	10-11
DANS LA VILLE	
■ Reine du Corso.....	12
■ Carnaval de la Pitchouline.....	12
■ Voyage des anciens.....	12
■ Assemblée générale des Portes de l'emploi.....	13
■ La Banque alimentaire rassemble ses adhérents.....	13
ÉCONOMIE	
■ Thalès immobilier.....	14
■ Électricité système.....	14
■ La goutte d'eau de Michel Aubert.....	14
SPORT	
■ Salle multiactivités.....	15
■ Parcours d'orientation.....	15
CULTURE	
■ Rencontres autour du théâtre.....	16
■ Chorales de printemps	16
■ Mardi musique.....	16
■ Aah ! Les déferlantes	17
■ C'est la paye, ça s'arrose ...17	
LIBRE OPINION	18
NOTA BENE.....	19

Photo de couverture :
(100 ans de logement social pages 8-9)

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.
À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance : de 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel).
Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Animation : mardi et vendredi de 8h30 à 11h30. Permanence : mardi de 13h30 à 16h30. Tél. : 04 75 57 78 59.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h. Tél. : 04 75 57 40 65

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

AVRIL

Samedi 21, lundi 23 : Chœur
Samedi 28, lundi 30 : Les Cèdres

MAI

Samedi 5, lundi 7 : Gauthier
Samedi 12, lundi 14 : Chœur
Samedi 19, lundi 21 : Les Cèdres
Samedi 26 : Gauthier

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil. Le mardi de 14h à 17h (sur rdv). Le jeudi de 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons. Le mardi après-midi (sur rdv). Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mission locale jeune. Lundi et jeudi de 14h à 17h (sur rdv) - 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi de 14h à 17h. 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer. Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 16h
04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois de 14h à 16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes). Le jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde. Le mercredi de 10h à 12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

AIRE. Le mercredi de 14h à 16h
04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois de 17h30 à 19h

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9h à 12h45 et 14h à 18h30. Fermeture le jeudi matin. Tél. : 04 75 57 00 96

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.

(sur rdv) au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h30

Marjolaine BORDE, 2^e adjoint.

(Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint.

(Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 95 15

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint.

(Emploi, économie, insertion, intercommunalité), (sur rdv) au 04 75 57 95 38

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

Gérard LAURENT-BOURGE,

7^e adjoint.

(Finances, personnel communal), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER-COLOMB,

8^e adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND,

conseiller municipal délégué. (Enseignement), le mardi de 16h30 à 18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD,

conseiller municipal délégué. (Travaux et marchés publics)

GRUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure Vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie de 9h à 10h le jeudi 3 mai.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapiier
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Infographiste : Agnès Molières
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34

Le logement, un droit de l'humain

Le logement est un reflet et un générateur de nouvelles inégalités. L'augmentation des loyers et des prix de l'immobilier pénalise les plus modestes que seule une action publique immédiate et massive pourrait enrayer.

Aux loyers trop chers s'ajoute le manque de 900 000 logements en France. Notre pays, faut-il le rappeler, a été condamné en 2009 par le Conseil de l'Europe pour insuffisance de logements abordables. Cette réalité est le résultat des lois que le gouvernement empile au détriment du droit au logement social et à l'accession résidentielle à la propriété.

Les aides à la pierre ont fondu comme neige au soleil, le 1 % logement n'est plus abondé qu'à hauteur de 0,45 %, le sous-financement social par l'Etat - responsable de par la Loi des politiques du logement - illustrent le désengagement de celui-ci pourtant garant de la solidarité nationale, tant sur le logement social que sur le parc privé.

La part de l'Etat dans le financement social ne cessant de se réduire, force est de constater que si les bailleurs sociaux avec leurs fonds propres et les collectivités locales ne cherchaient pas à juguler cette défaillance, il ne se construirait plus de logements.

Pour répondre aux besoins de la population, avec la construction de 70 nouveaux logements en moyenne par an, la municipalité défend une politique du logement qui conjugue l'accession à la propriété et le logement locatif social de qualité.

C'est aussi en appliquant la Loi SRU votée en 2000 et imposant aux communes de plus de 3500 habitants d'atteindre 20 % de logements sociaux que la municipalité s'emploie à répondre aux besoins des portois et fait de la question du logement une priorité. Mais, notre commune ne sera jamais un "eldorado" de l'immobilier. Nos engagements sont dans le droit fil des municipalités de gauche qui ont impulsé, dès la Libération, une politique du logement ambitieuse fondée sur la "mixité sociale" et une urbanisation maîtrisée.



Il s'agit là d'un atout et d'une richesse qui appellent de chacun de nous à la fois une prise de conscience et une mobilisation citoyenne, pour que le droit au logement soit reconnu comme un droit universel. C'est la condition pour en finir avec la crise du logement, afin qu'une loi de rupture, une transformation structurelle de la politique du logement dans notre pays soient portées par des choix et des décisions politiques.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Un budget responsable et solidaire au service de tous les portoïis

Le 12 mars, le conseil municipal a adopté le budget 2012.

L'ordre du jour était chargé pour ce conseil municipal consacré à la présentation des comptes administratifs 2011 et au vote du budget 2012. Il fut également question du contrat urbain de cohésion sociale.

Moment solennel lors du début de conseil municipal avec une minute de silence en hommage à Claude Icard, ancien élu portoïis, décédé le 8 mars dernier, dont l'encart ci-dessous retrace le parcours. Notons, d'autre part, un changement au sein du conseil municipal suite à la démission pour raisons personnelles de Nelly Dupessey, remplacée désormais par Christian Benoît.



fait l'objet d'aucune remarque de l'opposition municipale.

Les comptes administratifs ont été adoptés par 22 voix "pour" (le maire, conformément à la loi, ne peut voter et "sort" du conseil municipal le temps du vote) et 6 voix "contre" (opposition municipale).

Le budget primitif 2012

Le budget primitif 2012, « *s'équilibre à un peu plus de 12,5 millions d'euros en fonctionnement et 5 millions en investissement* », indiqua Gérard Laurent-Bourge, adjoint

au maire en charge des finances. Il répondit également à une question de Suzanne Brot, pour l'opposition municipale, en précisant que « *l'augmentation des charges de personnels s'explique par la progression du GVT, glissement vieillissement technicité, c'est-à-dire un système de promotion et d'avancement, via des concours - examens ou en interne lors de la notation annuelle* ». Et l'adjoint aux finances d'expliquer que « *malgré l'inflation qui s'accélère, les charges de fonctionnement sont maîtrisées. Nos objectifs visent à faire aussi des économies sur les dépenses générales (isolation thermique, économies d'énergie, par exemple)* ».

Les comptes administratifs 2011, témoins de la bonne santé budgétaire de la commune

Le compte administratif (CA) est sans doute après le budget, le document le plus important de la vie de la commune. Il est le document par lequel le Maire rend compte de sa gestion auprès des Portoïis.

Retraçant l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées sur l'année 2011, il permet de vérifier la réalité et la sincérité des prévisions budgétaires.

Le compte administratif est donc un photographie de la situation financière de la collectivité au 31 décembre de l'année écoulée. Le compte administratif 2011 de la commune se solde par un excédent de clôture de 1 339 711 euros. Ce résultat permet à Portes-lès-Valence de poursuivre son effort d'investissement tout en continuant à honorer le remboursement des emprunts.

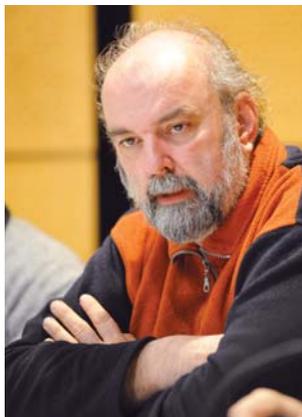
En rendant compte du CA du budget principal ainsi que des CA des différents budgets annexes, Pierre Trapier a déclaré que « *ces comptes administratifs témoignent d'une gestion saine des finances communales* ». On notera que la présentation de ces comptes n'a

HOMMAGE À CLAUDE ICARD



Claude Icard fut conseiller municipal de 1977 à 1983, sur la liste conduite par Gabriel Coullaud puis conseiller municipal délégué en charge des travaux, de la voirie et de l'éclairage public, de 1995 à 2001, sous le mandat de Jean-Guy Pinède. Il fut également un militant sportif de renommée et très apprécié. Dirigeant des seniors puis président de l'USCP (rugby), il fut artisan de la fusion avec l'US Beauvallon qui aboutit à la création du club cantonal de l'US Véore XV.





Jean-Michel Bochaton, a exprimé « *le total soutien des élus du groupe communistes, républicains et citoyens - CRC, aux choix politiques opérés au travers du budget 2012* ». Malgré la crise économique et sociale, le gel des dotations de l'Etat souligné et dénoncé par toutes les associations nationales d'élus, l'affaiblissement de la croissance, une inflation qui perdure et qui impacte le panier du maire (dépenses courantes), « *notre collectivité est en mesure de remplir le contrat qui la lie aux citoyens* » affirma le président du groupe CRC.

Et de conclure son intervention « *Le danger est que le gouvernement UMP et ses alliés du centre veulent impliquer les collectivités territoriales dans la RGPP, révision générale des politiques publiques, qui s'apparente à une grave régression du service public ou à un régime de pain sec. Un déni de démocratie et de la libre-administration des collectivités dont auraient, in fine, à pâtir les citoyens puisque c'est la qualité du service rendu qui en prendrait un coup* ».

Claude Campagne, adjoint à la vie associative, a souligné « *le bon suivi et la transparence des montants des subventions attribuées aux associations et aux clubs. C'est le résultat, plus globalement, d'efforts nécessaires budgétaires* ».



de la commune pour maîtriser les dépenses à caractère général ».

Enfin, Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux, a présenté les investissements prévus en 2012 « *la poursuite des travaux de l'école Anatole France, le début des travaux, étalés sur deux années, de l'école Jean Moulin avec la construction d'une nouvelle cantine scolaire, la réfection de certaines voies comme les rues Descartes et Pierre Semard* ».

Le budget 2012 a été adopté par la majorité municipale par 23 voix. L'opposition a voté contre (6 voix).

Le CUCS en danger

Deuxième délibération qui a fait l'objet de débats, c'est la programmation CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) pour 2012, présentée par Ali Chaabi, conseiller municipal en charge de la politique de la ville et de la jeunesse. Derrière ce nom aux résonances particulières qu'est le CUCS, se cachent des crédits de l'Etat destinés au bien vivre ensemble et à la cohésion sociale.

Les choix de la solidarité et de la justice sociale

En réalité, les crédits nationaux sont devenus peau de chagrin, depuis 2009. En l'espace de 3 ans, les "subventions" de l'Etat ont diminué de moitié ! Déjà en 2010, les crédits de l'Etat avaient chuté de 30 %. Cette année, ils diminuent encore de 22 %, s'élevant -c'est un grand terme- à 14 833 euros. « *Une situation inacceptable du fait des choix du gouvernement et des ministres successifs de droite visant à redéfinir les missions de l'État, à réduire son rôle social et à casser la solidarité républicaine* » dénoncée avec force par Ali Chaabi. Et de rajouter « *heureusement que la commune fait concrètement les choix de la solidarité, du lien social, de l'appui à des structures comme les "Portes de l'emploi", la MJC, qui font un travail remarquable sur le terrain avec les jeunes, les précaires, les familles modestes...* »

En effet, ces crédits, auxquels s'ajoutent ceux de la région Rhône-Alpes et de la CAF permettent de financer certaines actions comme les "chantiers jeunes environnement", les sorties familles qu'organise la MJC, l'accès à l'emploi en faveur duquel les "Portes de l'emploi" interviennent. Concrètement les "chantiers environnement", pilotés par le service "vie de la cité" en lien

avec les éducateurs de la Sauvegarde, permettent, chaque année, à des jeunes portoïis, de découvrir le monde du travail. Grâce aux "sorties familles", des familles modestes partent en vacances. Avec la mobilisation des "Portes de l'emploi", de nombreux CV sont envoyés aux entreprises drômoises et ardéchoises. Aussi, nous sommes en droit de nous poser les questions suivantes : n'est-ce pas de la responsabilité de l'Etat de participer au financement de telles actions ? Est-il juste que la collectivité soit seule à financer certaines d'entre elles ?



Car à une réponse du "tout sécuritaire" dont on mesure aujourd'hui l'inefficacité, s'oppose la prévention de la délinquance qui est un travail de longue haleine, pour prévoir des solutions en amont à la précarisation, à la mal vie, à l'échec scolaire... La baisse des crédits CUCS s'apparente à une démission des politiques nationales dans l'accompagnement social. Pourtant la priorité des priorités devrait consister à protéger les enfants et leur famille.

C'est pourquoi, comme l'indiqua Ali Chaabi, « *la municipalité poursuivra ses efforts pour encourager les dispositifs de prévention de la délinquance et agir, sur le terrain, pour donner du sens au bien vivre ensemble* ».



*Christian Benoît,
nouveau
conseiller municipal*

Jeunesse et citoyenneté

Sous le regard de la Marianne et de Jaurès



Samedi 31 mars à 11 h, la municipalité a organisé une cérémonie de la citoyenneté durant laquelle, les jeunes majeurs inscrits sur les listes électorales de la commune ont reçu leur carte d'électeur. Une cérémonie haute en symboles qui traduit les ambitions de l'équipe municipale en matière de droits et de devoirs civiques.

En organisant cette cérémonie, la municipalité souhaite marquer d'une pierre blanche le nouveau statut de citoyen-électeur des jeunes majeurs invités pour l'occasion.

Pierre Trapier s'est dit très heureux d'accueillir des jeunes dans la salle du conseil municipal, symbole de la démocratie locale : « *votre présence ici, ce matin, témoigne de votre vo-*



lonté de participer à la vie républicaine de notre pays. Cette démarche volontaire est à elle seule un acte de citoyenneté ».

Le maire est revenu sur le droit de vote obtenu après plusieurs siècles de combats, et sur l'importance de l'exercer « *vous avez tant à dire, vous avez*

tant à revendiquer, ne laissez pas les autres décider à votre place ».

Puis, à l'appel de son nom, chacun s'est vu remettre sa carte d'électeur. 2012 avec ses deux élections successives sera un bon tour de chauffe pour ces nouveaux électeurs dans leur nouvelle vie de citoyen.



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Les élections présidentielles se dérouleront le dimanche 22 avril pour le 1^{er} tour et le dimanche 6 mai pour le second. Il n'est donc pas inutile de rappeler quelques "recommandations" établies par circulaire préfectorale, conformément au Code électoral.

QUAND ?

Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h à Portes-lès-Valence. Cela signifie donc qu'à 18h01, si vous n'êtes pas dans le bureau de vote, vous ne pourrez pas voter ! Soyez à l'heure.

OÙ ?

Selon votre lieu d'habitat, vous êtes inscrits dans un des 7 bureaux de vote de la ville. Attention depuis 2009, les secteurs ont été modifiés. Vérifiez donc bien, sur votre carte d'électeur, votre bureau de vote.

QUI ?

Toutes celles et ceux qui sont inscrits sur les listes électorales, c'est-à-dire que celles et ceux qui l'ont fait avant le 31 décembre de l'année dernière, peuvent voter. Il en est de même pour les jeunes qui auront 18 ans avant le 22 avril 2012, inscrits automatiquement sur les listes.

COMMENT ?

Avec une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) comportant une photo. Si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur, pas de panique ! C'est sans doute que vous n'avez pas signalé votre changement d'adresse à la mairie de Portes. Vous pourrez quand même voter, sous les conditions ci-dessus et retirer votre carte d'électeur au bureau de vote.

Si vous avez un doute, une question, le service "population" (au 04 75 57 95 02) se tient dès à présent à votre service. N'attendez pas le dernier moment !

Développement durable des territoires :

106 collectivités reconnues "Agenda 21 local France", dont la commune de Portes-lès-Valence.

Vingt ans après avoir été adopté au sommet de la Terre à Rio, l'Agenda 21 local est devenu en France un véritable outil de gestion durable au service des collectivités et des territoires.

L'Agenda 21 local marque la volonté d'intégrer aux projets locaux toutes les composantes du développement durable : équilibre entre le court et le long terme, conciliation des exigences économiques, sociales et environnementales, prise en compte des enjeux locaux et globaux (efficacité énergétique, effet de serre...), développement écologiquement et socialement responsable.

Le ministère de l'environnement a distingué 106 territoires "Agenda 21 local France" au titre de la sixième session 2011. La France compte depuis 2007, 304 collectivités et terri-

toires reconnus Agenda 21 local et près de 850 collectivités déjà engagées dans cette démarche.

Construction de bâtiments basse consommation, de chaufferie-bois, réhabilitation de logements en centre-ville, création d'espaces culturels et sportifs à haute qualité environnementale, travaux facilitant les déplacements doux... sont autant d'initiatives que la municipalité a mises en œuvre dans le cadre de son Agenda 21 local.

L'Agenda 21 local impulsé par Raymond Rinaldi 1^{er} adjoint, est un bel exemple de démarche participative et citoyenne.

La reconnaissance des projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux est un gage de qualité et de cohérence des politiques menées par les collectivités territoriales.



La ville de Portes-lès-Valence est récompensée pour son investissement en faveur des économies d'énergies et du développement durable. Cette reconnaissance est un encouragement à poursuivre cette démarche. Un souhait cependant : que l'État ne se contente pas seulement d'encouragements mais apporte aussi une aide financière aux communes qui investissent pour l'environnement.

Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Véore

Le SMBVV œuvre pour la gestion durable des principaux cours d'eau de votre commune. Ses 2 grandes et principales missions sont la protection contre les crues des zones à enjeux et la restauration du bon état écologique des cours d'eau.

Depuis fin 2010, le syndicat a créé son site internet. Vous y trouverez une présentation générale de la structure et du territoire, les actualités sur les travaux, les projets et les études en cours, ainsi qu'un espace téléchargement dédié à diverses thématiques en lien avec la gestion des cours d'eau.

Site internet du SMBVV :
www.smbv-veore.fr

Pose de panneaux "3 planètes" aux entrées de la ville.

Comme nous l'indiquions dans "Portes infos" de janvier 2012, Portes-lès-Valence a été distinguée en Rhône-Alpes pour ses actions dans les champs de l'éco-responsabilité et du développement durable.

Etre labellisée "3 planètes", c'est plus qu'une récompense. C'est la reconnaissance des initiatives entreprises depuis 2008 par la municipalité, dans le domaine de l'environnement.

Aujourd'hui, les portois et ceux qui traversent notre commune, verront ce label aux entrées de la commune : Portes-lès-Valence est officiellement reconnue comme "acteur et territoire du développement durable".



Histoire du logement social à Portes

Gabriel Coullaud a accompli un travail considérable de reconstruction.



1920 - bâtiments Cité Ouest

Suite aux bombardements pendant la seconde guerre mondiale qui ont détruit Portes à 80 %, un vaste chantier de reconstruction est lancé par la municipalité dirigée par le maire communiste, Gabriel Coullaud. Le travail accompli est considérable.

Dés 1947, ce sont 500 maisons qui sont reconstruites. Entre 1954 et 1968, près de 3000 nouveaux habitants sont recensés sur la commune et priorité est donnée à une politique ambitieuse de construction de logements. En 1962, les premiers logements HLM sortent de terre, rue Ambroise Croizat et rue Emile Zola. Ce sont 72 appartements. Entre 1964 et 1966, 180 autres logements HLM voient le jour : Le Descartes, rue Gabriel Péri et le Méditerranée, rue Francis Jourdain. En 1970, le développement de la zone industrielle crée encore de nouveaux besoins en logements. Gabriel Coullaud interviendra à de multiples reprises auprès de l'office HLM de la Drôme. Finalement, un nouveau programme sera lancé, quartier Miaille : le PLR qui accueillera 28 familles à partir de 1974. En 1972, ce sera le tour des HLM de la Chaffine,

allée Auguste Delaune et avenue de la Résistance, avec 90 logements. Sur insistance de la municipalité, 2 appartements du rez-de-chaussée seront spécialement aménagés pour des personnes handicapées.

En 1979, sous l'impulsion de Jean-Guy Pinède, les HLM Salamandre (aujourd'hui, les Cigales 1), rue Maurice Thorez, viennent augmenter le parc locatif de 32 logements. Suivront en 1983, les Cigales 2 avec 40 appartements supplémentaires. En 1984, au Nord-Est de la commune, rue Marx Dormoy, ce sont 47 maisons jumelées disposant de garages et pour certaines de petits jardins qui seront mises à disposition des Portois.

La politique du logement de la municipalité se poursuit avec la construction des HLM Casanova, rue Danièle Casanova, dont la première pierre est posée en octobre 1985. Ce sont 72 logements parmi lesquels 14 maisons individuelles avec de petits jardins. Ils seront livrés en 1987. L'effort de la municipalité se porte également sur la réhabilitation : les HLM Ambroise Croizat et ceux de la rue Emile Zola seront les premiers à retrouver une nouvelle jeunesse.

En 1991, ce sera la naissance de la résidence Auguste Isaac, rue A. Issac avec 12 appartements. Suivront en 1992, les HLM "Regain" et "Giono" avec 75 logements dont 48 sont gérés par l'office public départemental HLM. Conçus sur quatre étages, ils disposent d'un ascenseur afin que les personnes âgées ou celles ayant des difficultés à se déplacer puissent, elles aussi, accéder à un logement neuf.

En 1992, l'immeuble Les Auréats sera réhabilité pour donner naissance à la résidence Paul Eluard avec 20 appartements.

En 1994, un nouveau chantier prendra fin rue Fernand Léger dans le quartier Ouest sur des terrains acquis par la municipalité : Les Lilas. Ces appartements dont les travaux ont été financés par le CCAS offrent 30 nouveaux logements. Ce nouveau programme tourne radicalement le dos à l'image traditionnelle des HLM. Ces appartements qui sont répartis en quatre bâtiments dont trois de huit logements sur deux étages, et un de six logements sur un étage, ont plutôt l'allure de maisonnettes.

En 1995, les premiers coups de truelle sont donnés pour la future résidence d'Italie dont les 50 logements, livrés en 1996, sont gérés par l'ODH (Office Départemental de l'Habitat). La même année, un programme de réhabilitation de la Chaffine est lancé, il se fera en concertation avec les habitants.

Quatre ans plus tard, un bâtiment de 4 appartements et 16 villas sont construits, allée La Bruyère, au centre de la commune.

Enfin en 2002, un nouveau programme vient agrémenter le centre ville : les Cèdres avec 30 appartements.

Actuellement, la ville dispose de 981 logements HLM, soit 24 % de logements sociaux pour une commune de presque 10 000 habitants. Il est important de rappeler que la Loi SRU (solidarité et renouvellement urbain), impose aux communes de plus de 3 500 habitants un minimum de 20 % de logement social. Beaucoup de communes ne respectent pas cette Loi et préfèrent payer (ou pas) une amende dérisoire.

1970 - travaux de construction des HLM La Chaffine



La nouvelle municipalité élue en 2008 a décidé de poursuivre les politiques ambitieuses de Gabriel Coullaud et de Jean-Guy Pinède, au niveau du logement social, afin de répondre à une demande portoïse de logements sociaux accrues ces dernières années. Ainsi, 76 nouveaux appartements verront le jour rue Jules Ferry dont les premiers sortiront de terre dès 2013. Il s'agira en particulier au travers de ce chantier en cours, de proposer, au cœur de ville, des logements adaptés aux anciens (dont quelquefois le loge-

ment actuel est sur-dimensionné ou cher pour de petites retraites) comme aux jeunes portoïses (qui peinent à trouver un logement adapté à leurs besoins). Qui dit nouveaux logements, dit aussi logements qui se libéreront et dont les portoïses pourront profiter.

Le parc locatif est bien réparti sur notre commune. Privilégiant la mixité sociale, ce choix politique d'urbanisation maîtrisée et diversifiée est un facteur capital du bien vivre ensemble.

Yann Etienne

Le logement social, un siècle de luttes et de combats

En 1912, la Loi Bonnevey donne naissance à l'ancêtre de nos HLM en offrant aux communes et départements, la possibilité de créer les offices publics d'HBM (Habitations à Bon Marché). Retour sur l'histoire et les perspectives du logement social au niveau national et sur notre commune. Fruit des luttes sociales du 20^{ème} siècle, le logement social prend sa source dans trois idées qui

marquent le début de l'intervention des collectivités locales pour développer des logements sociaux sur leur territoire. Bien sûr, l'histoire de l'habitat social se prolongera au fil des années. Mais il faudra attendre décembre 2000 et la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) qui impose un pourcentage de 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants.

C'est là une vraie mesure de solidarité nationale, parce qu'elle oblige chaque collectivité à un nécessaire effort de construction de logements sociaux. Est-il juste, au sens de l'égalité républicaine, que les communes de gauche soient les seules à construire du logement social ? La question mérite d'être posée, d'autant plus que certaines collectivités, de droite, dont le niveau est en dessous de ces 20 %, préfèrent payer une amende plutôt que

de bâtir des appartements sociaux. Un comble... à combler certainement en augmentant sensiblement les amendes de ces communes !

La crise du logement quant à elle, persiste et signe. En témoignent les rapports réguliers de la Fondation Abbé Pierre ou les études réalisées par la Confédération nationale du logement : 3,6 millions de mal-logés et 5,1 millions en situation de fragilité. On comprend aisément pourquoi le logement est une forte préoccupation des Français.

Encore aujourd'hui, accéder à un logement, c'est la croix et la bannière. Et que fait le gouvernement ? Il vient de décider de revaloriser les aides au logement, comprenez l'APL, l'ALS, de seulement 1 %.



1987 - travaux de construction des HLM Casanova

gardent toujours une résonance dans le présent. Premièrement, pour vivre correctement, il faut disposer d'un toit. Ensuite, même quand les revenus du foyer sont trop faibles, le logement doit pouvoir être assuré, c'est l'égalité républicaine. Enfin l'intervention publique : quand la mécanique du marché se montre incapable de répondre à ce besoin vital, la dynamique de l'intervention publique doit prendre le relais. Forts de ces principes, deux textes fondateurs vont ouvrir la voie à une invention politique de grand avenir en France : le logement social. La Loi Siegfried de 1894 qui donne naissance aux HBM (Habitations Bon Marché), l'ancêtre de nos HLM et la Loi Bonnevey de 1912

Le logement social en quelques dates clés :

- 1912 : Loi Bonnevey : création par les collectivités locales d'office d'HBM (Habitation à bon marché)
- 1950 : Les HBM deviennent les HLM
- 1953 : Création du 1% logement
- 2000 : Loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), fixant l'objectif de 20 % de logements sociaux dans les villes de plus de 3 500 habitants.

Un malheureux pourcent ! Alors que l'Indice de référence des loyers (c'est-à-dire la hausse moyenne des loyers) est en augmentation de 1,9 %. Qui paye la différence ? Les familles modestes, de nouveau, qui doivent faire des économies. C'est leur pouvoir d'achat qui en prend, encore une fois, un sacré coup.

S'en prendre aux locataires, aux organismes HLM : telle est la stratégie de l'Etat. Ainsi avec l'augmentation de la TVA de 5,5 % à 7 % pour les travaux, c'est autant de ponctions nouvelles dont pâtissent les bailleurs sociaux. 1,5 % d'amputation, soit de l'argent en moins pour l'entretien et l'amélioration des logements. Les réponses concrètes face à la dégradation des immeubles attendront...

Portes-lès-Valence, quant à elle, grâce à une politique ambitieuse, initiée par Gabriel Coullaud et poursuivie par Jean-Guy Pinède, dispose de 24% de logements sociaux. Un chiffre en diminution entre 2001 et 2008 faute de construction de logements sociaux. D'autres choix sont faits aujourd'hui par les élus de la majorité municipale, qui travaillent avec les bailleurs sociaux, pour proposer de nouveaux logements aux portoïses.



Guerre d'Algérie

De la colonisation à l'indépendance



Il y a 50 ans, le gouvernement français et le Front de libération nationale algérien (FLN) signaient les Accords d'Évian, marquant la fin de la guerre d'Algérie et le prélude à l'indépendance. Retour sur les 132 ans de colonisation française.

C'est le 13 juin 1830 que le premier contingent de soldats français mit le pied sur la terre algérienne, dans la baie de Sidi-Ferruch, à 30 kilomètres de la capitale du pays. Après plusieurs années d'affrontements interrompus par deux vaines tentatives de compromis, un conflit inexpiable éclata en 1839 et ne se termina qu'en 1847.

En 1871 débuta l'insurrection de Mokrani, du nom de son dirigeant Mohamed Mokrani. Ce mouvement s'élargit à travers toute la Kabylie. La répression fut très violente, entraînant la mort de plus de 100 000 algériens et de 2 700 soldats français. Un grand nombre de ceux qui ont participé à cette insurrection, furent déportés en Nouvelle-Calédonie. Ils y rencontrèrent d'autres insurgés, ceux de la Commune de Paris. Le 8 mai 1945, tandis que la France fêtait la victoire face au nazisme, des manifestations d'algériens eurent lieu dans plusieurs villes de l'Est du pays. Leurs revendications : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Pourtant la répression fut d'une extrême brutalité. En particulier à Sétif. L'aviation elle-même a été requise pour bombarder les zones insurgées, elle fit officiellement 1 500 morts parmi les algériens, chiffre sous-estimé et probablement plus proche des 20 000 à 30 000. Ce traumatisme radicalisa irréversible-

ment le mouvement national. Il est considéré rétrospectivement comme le début de la guerre algérienne d'indépendance. En mars 1954, fut créé à Alger le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), dont a été issu le FLN. Les fondateurs et les membres n'eurent qu'un seul objectif : l'indépendance nationale. Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, une trentaine d'actions armées furent commises à travers l'Algérie et revendiquées par le FLN, organisation alors inconnue par les services de police. Paris envoya des gendarmes et des CRS et rappela également les réservistes afin, selon le terme officiel, de "maintenir l'ordre". En 1955, l'ALN (Armée de Libération Nationale), branche armée du FLN qui comptait désormais plusieurs milliers de combattants, se structura et mit en place une organisation politico-administrative. L'armée française s'efforça rapidement de détruire ce contre-pouvoir. Le 20 août 1955, l'ALN lança une grande offensive. De nombreux européens furent exécutés, la réaction de l'armée fit 12 000 morts. Suite au vote des pouvoirs spéciaux par l'Assemblée nationale, l'armée avait officiellement le droit d'en finir avec les résistants algériens, par tous les moyens qu'elle jugeait nécessaire. La répression s'accrut. L'usage du napalm se généralisa. De nombreux villages furent bombardés.

Après son célèbre « *je vous ai compris* » en juin 1958, qui visait surtout à rassurer tant les algériens que les pieds noirs, de Gaulle annonça l'année suivante le droit des algériens à l'autodétermination, ce qui provoqua la colère de la population européenne. A la suite de l'échec des pourparlers de 1960, le général de Gaulle se rendit à Alger et fit face à de nombreuses manifestations des ultras de l'Algérie française. Le 11 décembre 1960 fut un tournant de la guerre : de nombreuses manifestations au nom de "l'Algérie algérienne" se déroulèrent. Cette révolte a été réprimée dans le sang et a fait plusieurs milliers de victimes. Ce 11 décembre signa la fin du mythe d'une population acquiescente à l'idée d'une Algérie rattachée à la France. En 1961 débutèrent

des négociations secrètes entre les autorités françaises et le FLN. Le 21 avril 1961, de Gaulle décréta l'état d'urgence suite au putsch des généraux. Ce coup d'état échoua grâce aux appels du contingent. Les généraux putschistes rentrèrent alors dans la clandestinité et créèrent l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète). Cette organisation politico-militaire clandestine, fit énormément de victimes sur le territoire français avec 71 morts et 394 blessés pour la branche métropolitaine. En Algérie, l'OAS a été directement responsable de plus de 2 200 morts, de 12 900 plasticages, de 2 546 attentats individuels et de 510 attentats collectifs. Attachés à défendre la paix, le 8 février 1962 à Paris, le PCF, le PSU et six syndicats organisèrent une manifestation contre l'OAS. Pourtant le gouvernement de l'époque envoya la police qui chargea. Bilan : 8 morts. En février 1962, et après le feu vert du Conseil National de la Révolution Algérienne, furent signés les accords d'Évian. Le cessez-le-feu a été proclamé le lendemain. Au total, cette guerre entraîna plus d'un million de victimes civiles, 40 000 personnes internées, la destruction de 8 000 villages et plus de 30 000 appelés du contingent y périrent. Ce bilan douloureux laisse encore aujourd'hui des traces dans la mémoire collective. Mais pour ouvrir une nouvelle page, il faut bien connaître la précédente avant de la tourner.

Yann Etienne



Vernissage de l'exposition FNACA et ONAC

La guerre d'Algérie implique un devoir de mémoire et de vérité.

Plus de 200 personnes se sont déplacées ce 17 mars pour l'inauguration de l'exposition sur le 50^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie organisé par la FNACA.

Cette exposition a contribué à mettre des visages et un nom sur cette guerre, qualifiée jusqu'en 1999 de "maintien de l'ordre". Témoignage de cette guerre, cette initiative a voulu aussi porter devant les cartes et les photos, un message de réconciliation et de paix. Ils ont été nombreux les anciens combattants de la guerre d'Algérie à évoquer leurs souvenirs qui parlent de leur vie, du passé loin de chez eux, de leur famille. Ces jeunes visages que l'on a pu voir sur les panneaux de l'exposition leur ont rappelé tous les camarades tombés dans cette "sale guerre" et la chance qu'ils ont eue de rentrer vivants dans leur foyer.

De nombreuses personnalités ont pris la parole durant cette inauguration. Guy Besseas, Président du Comité local de la FNACA, lors de son allocution a déclaré, « *je pense aux 30 000 soldats morts en Algérie, cette exposition honore leur mémoire* ». Michel Terras, Président de la FNACA Drôme, a parlé de la peur, des dangers rencontrés durant cette guerre, des cicatrices que le temps a du mal à refermer, « *50 ans c'est loin, mais si proche dans nos souvenirs. Après le silence des armes, après ce long cauchemar, il nous a fallu réapprendre à vivre. Commémorer, c'est combattre l'ignorance pour mieux appréhender l'avenir* ». Pierre-André Durand, Préfet de la Drôme a salué la mémoire des jeunes français envoyés en Algérie : « *Les appelés du service militaire ont vécu un drame effroyable dans cette guerre, car c'était bien une guerre* ». Pierre Trapier, Maire de Portes-lès-Valence a réaffirmé son



attachement à la date du 19 mars 1962 « *la seule date à retenir qui marque le cessez-le-feu* ». Il a salué le travail des adhérents de la FNACA qui contribuent, par leur engagement, au devoir de mémoire : « *Notre mission est plus que jamais de nous appuyer sur les travaux des historiens français et algériens, c'est ainsi que pourront s'estomper les séquelles de la guerre d'Algérie et s'instaurer un respect mutuel entre les deux rives de la Méditerranée, que j'appelle de tous mes vœux* », a déclaré le Maire.

Pour que vive la mémoire

C'est en 1999 que le Parlement français a enfin reconnu que les dits "événements d'Algérie" étaient bien une guerre. Ce 19 mars 2012, pour l'anniversaire du cessez-le-feu, de très nombreuses personnes se sont retrouvées au monument aux morts. Après le traditionnel dépôt de gerbes par la municipalité et par le Comité d'entente des anciens combattants, André Morfin représentant la FNACA de la Drôme a lu l'ordre du jour du Général Ailleret, suivi de Guy Besseas, qui a fait lecture du message national et a également procédé à une remise de décoration à M. André Querol. A l'issue de la cérémonie, le public a été invité à la présentation du livre "A chacun sa guerre" et à l'exposition de l'association Mémoire vivante au centre culturel Louis Aragon.

Robert Voge, président de Mémoire vivante et lui-même ancien combattant de la guerre d'Algérie, a présenté avec beaucoup d'émotion l'ouvrage de témoignages. « *Nous sommes tous revenus de cette guerre avec une grande déchirure ; on*

était plus les mêmes, nous avons tous besoin de parler mais ce n'est pas toujours facile ». Le livre de Mémoire vivante rassemble les témoignages de 30 portois de naissance, de passage ou d'adoption. « *Ce livre, nous l'avons aussi réalisé pour que les générations futures connaissent l'histoire de ces portois partis en Algérie* ». Pierre Trapier, Maire de Portes-lès-Valence, a parlé des terribles injustices de cette guerre, de ces familles aux vies fauchées. « *Les témoignages de cet ouvrage font partie du patrimoine de la mémoire collective et nous appellent à un devoir de mémoire et de conscience. Regardons aussi l'histoire en face. C'est la dernière page de l'Empire colonial qui se referme avec le sang versé de 30 000 de nos soldats et près d'un million de victimes algériennes* ». Rappelons aussi que le conseil municipal de Portes le 30 janvier 1960, dirigé par Gabriel Coullaud, Maire communiste de l'époque, avait clairement pris position pour le principe d'autodétermination du peuple algérien,

et demandé au Chef de l'État d'engager le plus rapidement possible des pourparlers avec le peuple algérien pour l'établissement d'un cessez-le-feu. Une lecture des témoignages par Marie-Pierre Donval était organisée le jeudi 22 mars à la bibliothèque. Plus de 50 personnes, dont une quinzaine de témoins qui avaient participé à l'élaboration du livre étaient présents. Cette lecture a redonné vie à ces témoignages et fait vivre des mots sur cette guerre qui porte enfin un nom.



Le recueil est disponible à la vente au prix de 5 € à la bibliothèque (centre culturel rue Aragon), à la bibliothèque SNCF (quartier Ouest) ainsi qu'à la maison de la presse de Monsieur Boucherle (24 rue Jean Jaurès).

La reine du corso

Manon Moulin a conquis le jury.



La Reine du corso, Manon Moulin à droite et ses demoiselles d'honneur; Marlène Praly à gauche et Oriane Bouchet au centre

Le 10 mars se déroulait la soirée dédiée à l'élection de la reine du corso. Le public est venu nombreux afin d'encourager les participantes. Plus de 200 personnes avaient pris place dans l'Espace Cristal.

Le Comité des fêtes, présidé par Robert Dye et qui compte plus de 30 bénévoles, avait organisé cette élection traditionnelle autour d'un repas dansant animé.

Tous les spectateurs sont tombés sous le charme des participantes, mais il a bien fallu

faire un choix.

Les trois candidates étaient toutes aussi élégantes les unes que les autres, leur tenue de la soirée avait été gracieusement prêtée par le magasin "86 Av" de Portes-lès-Valence. C'est Manon Moulin qui, après les délibérations du jury, a été sacrée reine du corso.

Et c'est une pluie de cadeaux qui s'est abattue sur notre reine généreusement offerts par le comité des fêtes de Portes-lès-Valence et ceux des villes voisines.

Après l'élection, la soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale et festive avec un spectacle très apprécié du public.

Carnaval à la Pitchouline



Le 21 février comme tout enfant le sait bien, c'est le jour du mardi gras !

Les tout-petits de la crèche "la Pitchouline" ont aussi eu droit, comme les plus grands, à leur journée festive. Et voilà donc les minots maquillés et déguisés, tous rassemblés dans les couloirs de la structure pour un défilé haut en couleur et en rire...

Ils avaient tous fière allure ces bambins pas plus hauts que 3 pommes, dans leurs costumes du jour. Nul doute que certains viendraient bien comme ça tous les jours de la semaine. Le personnel de la crèche a lui aussi

cédé au plaisir du déguisement. Il a accompagné la joyeuse troupe dans les réjouissances du carnaval.

Le carnaval des pitchouns s'est prolongé dans la semaine avec une journée fabrication suivie d'une dégustation, ce qui est le plus important, de crêpes.

Mais les réjouissances ne se sont pas arrêtées là, car une journée maquillage a été organisée durant laquelle chaque enfant, assis face à un miroir avec entre les mains une pannoie de maquillage, s'est peint le visage au gré de ses désirs. Que du bonheur...



VOYAGE DES ANCIENS 2012

Les portoises et les portoises, âgés de 70 ans et plus, sont conviés au voyage annuel offert par la municipalité le :

MERCREDI 6 JUIN

- Le départ aura lieu à 8h, sur la place de la mairie, en direction de Nimes
- La journée débutera par une visite panoramique commentée de la Ville de Nimes : Arènes, Porte Auguste, Maison Carrée, Musée d'Art Contemporain, Jardins de la Fontaine
- Repas
- L'après midi sera consacrée à la visite du Pont du Gard et de son musée
- Retour à Portes-lès-Valence vers 19h30

Les personnes sont invitées à se faire inscrire à l'accueil de la mairie à partir du 25 avril jusqu'au 25 mai, dernier délai, aux heures d'ouverture au public soit de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Assemblée générale des "Portes de l'emploi"

Forte progression des inscriptions en 2011...

Maurice Gorce, président des "Portes de l'emploi", en présence d'Ali Chaabi, représentant la municipalité, a détaillé l'activité 2011 de l'association : « cette année 2011 a connu une très forte progression des inscriptions, 376 personnes contre 340 en 2010 et, en deux ans, les inscriptions ont augmenté de 25% ».

Au cours de l'année, les membres de l'association ont participé aux visites d'entreprises de la région valentinoise, afin de renforcer les liens entre les "Portes de l'emploi" et les chefs d'entreprises.

215 entreprises ont ainsi reçu la visite des bénévoles. L'action menée autour de la création du journal des "Mini CV" a permis à 120 personnes en recherche d'emploi, de voir leurs CV distribués dans plus de 1000 entreprises. Toutes les actions menées par l'association ont permis de proposer 187 offres d'emploi en 2011.

L'année 2011 a aussi vu la naissance de parainages. Cette initiative permet à des chômeurs d'être accompagnés par des parrains,

dont le rôle est d'aider les personnes à la recherche d'un emploi dans toutes leurs démarches. L'association a mis pour le moment cette action en veille du fait du manque de parrains, et lance donc un appel à toute personne désireuse de s'engager auprès des personnes en difficulté. De nombreuses rencontres ont également émaillé l'année 2011 : deux réunions ont été organisées, une avec l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) pour connaître les formations proposées sur Valence et la région, l'autre avec "l'École de la deuxième chance".

Au début de l'année 2012, les bénévoles de

En 2011 parmi les personnes inscrites il y avait :

- 55 % de femmes
- 35 % des personnes sont indemnisées par le Pôle Emploi
- 20 % perçoivent le RSA
- 33 % sont des personnes sans revenus dont 69 % sont des jeunes de moins de 26 ans



l'association ont rencontré M. Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint chargé de l'économie et de l'emploi afin de renforcer les liens entre Valence agglomération et l'association, à travers la "semaine pour l'emploi" et plus particulièrement pour la journée réservée au forum d'information. Les bénévoles soulignent que l'association n'a pas pour vocation à se substituer à Pôle emploi ou à la Mission locale. Son but est d'être un relais de proximité. Et de préciser : « du fait que nous soyons d'anciens chômeurs, nous connaissons les problèmes, les difficultés rencontrées. Nous dénonçons les personnes qui considèrent les chômeurs comme des profiteurs ou des fainéants. Personne n'a demandé à être licencié ou à vivre dans la précarité ».

YE

La Banque alimentaire rassemble ses adhérents

Un réseau composé de 79 banques alimentaires et de 13 antennes, regroupées au sein d'une Fédération, couvre le territoire français. Elles collectent gratuitement des denrées auprès de plusieurs sources puis les trient et les gèrent en les partageant avec plus de 4900 associations et organismes.



De nombreux bénévoles de la banque alimentaire Ardèche-Drôme se sont réunis pour l'assemblée générale de leur association ce 24 mars en présence du président, Georges Croupette, de Marie-Josée Faure, Vice-présidente du Conseil général de la Drôme et de Pierre Trapier. Le maire de Portes-lès-

Valence a adressé ses félicitations aux bénévoles et a rappelé que la municipalité de Portes fait le choix de la solidarité, avec notamment la création de l'épicerie sociale et solidaire,

dont le fonctionnement est assuré grâce au partenariat avec la banque alimentaire. Cette dernière, en Drôme-Ardèche, a apporté une aide à 43 associations en 2011, soit un tonnage de 43 tonnes de denrées pour 29 associations et 30 tonnes en 2010.

Cette augmentation des activités de la banque alimentaire s'explique par la progression de la précarité et de la pauvreté qui touchent durement nombre d'habitants. C'est pourquoi, la structure poursuivra sa mission en totale adhésion avec sa devise "ensemble aidons l'homme à se restaurer". Un engagement qui fait appel à la solidarité de chacun et à la mobilisation de tous pour lutter contre la misère.

Thalès immobilier...

... au service des clients



Thalès Immobilier se veut un peu comme les propriétés géométriques attribuées à un des Sages de la Grèce antique qu'était Thalès de Milet, et repose sur le triptyque "qualité, prix, confiance". En fait, cette agence immobilière, c'est avant tout une équipe composée de son gérant, Monsieur Coskun et de 3 commerciaux, Isabelle, Kévin et Mickael, à votre service pour des estimations de terrains, de maisons, d'appartements et de commerces, pour des ventes de biens immobiliers et pour des constructions de biens.

Comme l'indique Monsieur Coskun, « le fondement de cette agence se base sur l'honnêteté, autour d'une équipe soudée et dynamique, pour rendre des services aux clients ». Il faut dire que ce dernier travaille dans l'immobilier depuis 20 ans, ce qui témoigne d'une très bonne connaissance de ce secteur. L'agence est située au 93 rue Jean Jaurès. Elle est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tél. : 04 75 82 93 39

Site Internet : www.thales-immobilier.com

Electricité Systèmes

Pour un dépannage et une installation électrique, Denis Soubeyran est là. En effet, ce diplômé d'électronique, qui a travaillé pendant plus de 15 ans dans différentes sociétés et auprès de divers services publics, comme les hôpitaux, la Préfecture ou les pompiers, est à votre service. Sa SARL "Electricité Systèmes" a été créée en février 2012. Son expérience dans le domaine du courant faible, c'est-à-dire l'électricité des alarmes et des réseaux informatiques et télécoms, il l'a met à votre service, particuliers comme entreprises.

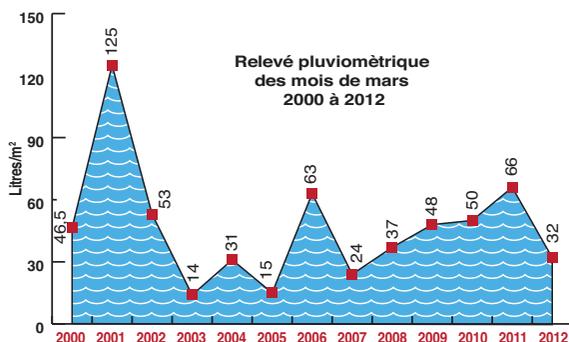
Car, son dada, cela s'appelle la domotique, c'est-à-dire les techniques de gestion automatisée, au sein de la maison. Comprenez, par exemple, les automatismes dans l'habitation, les alarmes sur téléphone... bref tout ce qui participe de notre confort. Et l'innovation, les nouvelles normes technologiques, il suit ça de près.

Denis Soubeyran est joignable
au 06 73 800 710,

par mail : contact@electricite-systemes.com
et son site : www.electricite-systemes.com



La goutte d'eau de Michel Aubert



Deux dictons, pour nos lecteurs, ce mois-ci : « C'est en mars que le printemps chante - Et que le rhumatisme augmente ». En effet, le printemps a fort fredonné : gare donc aux articulations... « De gaieté vigneron, vide vingt fois ton verre - Lorsque les pluies en mars inondent la terre ». Prenons acte de cela et concluons-en que le verre ne risque pas d'être vidé, compte tenu du peu de pluie de ce mois

de mars. Les giboulées de mars se font même presque désirées des terres - et des agriculteurs, jardiniers... C'est le 18 mars, ce jour d'un bon Saint, qu'il est tombé le plus d'eau avec 20 litres par m². Le 21 mars, seulement 1 l/m², le 5 mars 7 litres/m² et le 8 mars 4 litres/m². Un mois somme toute peu pluvieux avec 32 litres/m² alors qu'en 2001, à la même saison, il était tombé 125 l/m².

Salle multiactivités

Un lieu dynamique et utile aux associations

Le 15 avril 2011, le XV de France gagnait sa place en finale de la coupe du monde de rugby en Nouvelle-Zélande, et à Portes, la municipalité inaugurait en compagnie d'un public venu en nombre un nouveau lieu de vie.

Voilà maintenant 6 mois que le ruban inaugural de la salle "multi-activités" a été coupé. Cette dernière est composée de quatre salles adaptées à différentes activités. La plus

grande salle est à vocation sportive avec divers styles de boxe. A côté, une salle de danse, un foyer culturel pour jeunes adultes et une salle qui sert à l'accueil du soutien scolaire de la MJC et de réunions pour les diverses associations. Jeunes, clubs sportifs et associations se sont rapidement emparés de ce nouvel espace. Cet équipement de qualité fait la fierté des utilisateurs, comme le déclare Toufik : « *je me sens bien ici, cette salle est bien adaptée à la pratique de mon sport : la*

boxe ». La salle de danse accueille des cours de danse classique, jazz et contemporaine ou du hip-hop. Une diversité aux couleurs de la population portoise. Le sport est aussi une école de la vie et par conséquent, il a aussi pour mission de rassembler autour de valeurs collectives, que sont le respect



et l'entraide. Mais il n'y a pas que du sport. La salle de réunions accueille aussi des cours de langue comme l'anglais, l'italien, l'arabe, l'occitan ou l'espagnol. Sport, culture, détente, c'est tout cela qui est réuni dans ce lieu de vie et d'échanges, apprécié unanimement. Un moyen de se défouler et de s'exprimer pour les jeunes et les adultes.



De nouveaux parcours d'orientation

Mercredi 21 avril avait lieu dans la salle des Brûlats la présentation des nouvelles cartes de courses d'orientation. Disons-le clairement, pour se repérer dans l'espace, il n'y a rien de mieux qu'une carte. Encore faut-il savoir la lire. C'est comme tout, ça s'apprend. C'est pour cela que la municipalité avec le conseil général de la Drôme ont décidé d'agir ensemble pour que de nouvelles cartes soient mises à disposition des élèves des écoles primaires de Portes-lès-Valence et de ceux du collège Jean Macé.

Quatre nouveaux parcours viennent d'être mis en place sur notre commune et cartographiés : le bois de la Chaffine et le centre aéré des Brûlats qui seront utilisés en priorité par le collège, le parc Louis Aragon et le parc Léo Lagrange qui, eux, seront parcourus par les enfants des écoles primaires. De quoi certainement renfor-

cer les activités que les animateurs sportifs de l'USEP proposent aux jeunes portois. Pierre Trapier, après avoir remercié les acteurs de cette initiative pour leur travail, affirma « *il faut donner les moyens de promouvoir ce qui nous fédèrent ; le sport est un élément essentiel, structurant de l'éducation populaire* ». Ces parcours d'orientation ont vu le jour grâce à un partenariat étroit entre le conseil général, la municipalité, le collège Jean Macé et le comité départemental de courses d'orientation. Lors de l'inauguration, des élèves des écoles primaires sont partis à la découverte des nouveaux parcours. Dans l'après-midi avait également lieu le championnat district de Va-

lence, organisé par le collège Jean Macé. Des cartes sitôt inaugurées, sitôt utilisées, sitôt appréciées !



Rencontre autour du théâtre...

... avec un fil conducteur "le plaisir"

La MJC propose une initiation au théâtre. De quoi attirer des participants, et en l'occurrence des femmes qui partagent cette passion !

Durant ces séances, des "jeux" ont été proposés pour travailler les mouvements du corps



dans l'espace, le gestuel, les expressions du visage, l'intonation, la prononciation, en bref, toutes ces choses nécessaires à la communication ! Un travail sur la mémoire a également été réalisé. A en croire les participantes, le fil conducteur de ces séances de théâtre est le plaisir, comme Paulette le précise : « en venant ici, j'ai ressenti un bien-être dans tout le corps » ou Nadia : « ici, je ressens du bien au fond de moi, j'oublie mes soucis ».

Le théâtre, c'est aussi une rencontre, c'est apprendre à être à l'écoute de l'autre et de soi-même « le théâtre m'aide à m'exprimer et me fait prendre confiance en moi », tel que l'a dit Monique.

Durant la séance de débriefing, les mots et les ressentis fusent : « grâce à ces séances, je sors de chez moi, de ma situation » ou encore « je suis venue ici fatiguée et je repars pleine d'énergie ». Donc, pour conclure, une belle cure de plaisir, sous le regard bienveillant et attentif de notre chef d'orchestre Michèle Le Roux "d'Action jeune théâtre".

Mardi musique

Un mardi par mois, les enfants de l'école de musique investissent le hall du Centre culturel pour exprimer devant familles et public leurs talents. Avant le concert, le public connaisseur discute et parle musique, un papa se dit très fier de venir écouter sa fille ce soir. En bref, tout le monde se prépare à une belle soirée musicale. Les enfants, seuls ou en duo jouent tour à tour un morceau. Dès le premier morceau, les notes s'envolent de

la partition, pour envahir le hall du Centre culturel, d'une poésie musicale. Chaque musicien a mis tout son cœur pour donner le meilleur de lui-même, quelque soit son instrument de prédilection : piano, violon, guitare, batterie, saxophone, clarinette et guitare électrique. Le cœur des parents à l'écoute des mélodies jouées par leur progéniture tintinnabule au rythme de la musique et les sourires inondent le hall autant que les applaudisse-



ments face à ce florilège de jeunes talents. Voilà un bon moyen que ces "mardi musique" pour commencer la semaine en faisant le plein d'énergie et de douceur.

Chorales de printemps



Dimanche 25, la chorale "la Pastourelle" du club Amboise Croizat et "l'Occitane" de la MJC-Centre social, toutes deux sous la direction de leur chef Philippe Simon, se sont retrouvées pour offrir au Portoais un tour de chant. Le public venu en nombre dans la salle Fernand Léger a été enthousiasmé par les prouesses des chanteurs amateurs. Après que chacun ait présenté des chansons de son répertoire, les deux chorales se sont rassemblées pour présenter un tableau musical de chant.

*Pour rejoindre le groupe "pastourelle" adressez-vous dans les locaux du club au foyer, contact : 04 75 57 30 69 ou 04 75 57 01 23. Répétitions le jeudi à 16h30.
Pour rejoindre "l'Occitane" contacter la MJC au 04 75 57 00 96.*

Aah ! Les Déferlantes

Semaine de la francophonie



Scène labellisée et reconnue, le Train-Théâtre a accueilli pour la troisième fois et à l'occasion de la semaine de la francophonie, des artistes connus ou à découvrir. Le lieu a résonné pendant 5 jours aux sons et aux rythmes de ces musiciens talentueux.

Né en 2010 de la convergence des festivals Les Déferlantes de Cap Breton et Aah ! Un festival ! du Train-Théâtre, cette belle initiative entend promouvoir la musique et la chanson francophone, en faisant découvrir des

auteurs de grand talent et célébrer les valeurs d'une francophonie défendant la diversité culturelle.

Pour cette nouvelle édition, qui s'est déroulée du 20 au 24 mars au Train-Théâtre de Portes-lès-Valence, l'organisation a mis le cap sur la francophonie au sens large : le Québec, la Réunion, Mayotte, le Mali, le Burkina Faso et la Belgique. Une magnifique invitation au voyage en quelque sorte.

Cette édition 2012 a rencontré beaucoup de succès, plus de 1 600 spectateurs ont assisté aux différents concerts avec Diane Tell en ou-

verture du festival, Allain Cote, Danyel Waro, Boubacar Traoré et Kady Diarra ou Julos Beaucarne, pour ne citer que les têtes d'affiche des quatre magnifiques soirées.

Des scènes découvertes et des apéros chansons étaient également organisés. Ce festival a aussi été l'occasion pour le public de partir à la rencontre des artistes autour d'échanges chaleureux.

Luc Sotiras, directeur du Train-Théâtre lors de l'inauguration du festival nous avait promis un beau voyage au pays de la francophonie, c'est chose faite.

C'est enfin la fin du mois et avec celle-ci arrive la paye.

La scène du Train-Théâtre qui d'habitude est habitée par les artistes est cette fois-ci le domaine du public. Une dizaine de tables accueillent l'auditoire du soir telle une terrasse du plus sympathique des bistros.

Bien installés, avec amis et inconnus et de quoi prendre l'apéritif, entre les rideaux et les tables rouges, voilà qui donne envie de lever le poing pour fêter l'arrivée du salaire ! Le reste du public - il est vrai que la scène fait petite - est bien sagement assis dans les fauteuils de la salle. Un public qui regarde un autre public assis sur scène. Décidément cette soirée est vraiment atypique !

La lumière baisse doucement et le groupe commence son premier morceau, une chanson d'un poète persan du XIII^{ème} siècle. Cette dernière se nomme "le parfum", on se prend à suivre Marco Polo dans un de ses voyages. Esthétique électro-ethnique assumée, la musique d'Uma Nouba est une mosaïque de couleurs. Chanté en français, persan et langue imaginaire, le groupe dévoile un univers chatoyant, flirtant avec des "groove" africains, latino-jazz et électroniques.

Si certains avaient le blues du vendredi soir en arrivant, ils sont repartis avec une belle énergie communiquée par le groupe.



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Une nouvelle fois, les élus de la majorité municipale se sont mobilisés par bâtir un budget en adéquation avec les préoccupations des portoises. Ainsi, pour préparer au mieux l'avenir des jeunes portoises, d'importants investissements de réhabilitation et de reconstruction d'écoles primaires seront réalisés en 2012. Ce choix des élus de gauche résulte d'une volonté de réduire les inégalités. A contrario des politiques nationales qui remettent en cause l'école et ses valeurs, la municipalité fait le choix du service public d'éducation, celle qui contribue à développer la personnalité des élèves, à élever leur niveau de formation initiale et à exercer leur citoyenneté.

Quand parlera-t-on enfin du rôle positif des communes dans cette campagne ?

Notre commune est très majoritairement constituée de foyers modestes, cheminots, retraités, salariés. On aurait pu croire que les prochaines élections soient l'occasion d'aborder les sujets prioritaires pour nos concitoyens : le pouvoir d'achat 42%, la lutte contre le chômage 30%, la croissance 23%, la dette publique 20%, la pauvreté et la précarité 18%, l'école 18%, les impôts et les taxes 14%, l'insécurité 8%.

Dans cette période où le locataire de l'Elysée et le gouvernement battent en touche concernant leur bilan sur les salaires, le CDI, les retraites, la sécurité sociale, il n'est pas inutile de rappeler que les communes se voient imposer, pour la deuxième année, un gel de la dotation de fonctionnement, pénalisant fortement leur capacité à accompagner en proximité les besoins humains et sociaux des habitants. Equipements, constructions de cantine ou d'école, rénovation de classes, subventions aux associations et clubs sportifs, voiries, nous sommes fiers du travail effectué et nous voulons continuer à le faire.

C'est pourquoi, quatre mesures nous paraissent urgentes :

- revalorisation conséquente des aides de l'Etat aux communes
- abrogation de la réforme des collectivités qui vont étouffer les communes
- création d'un pôle bancaire public pour les collectivités et les particuliers
- développement des services publics partout sur le territoire.

Pierre Trapier, Marjolaine Borde, Jocelyne Couriol, Jean-Michel Bochaton, Martine Guillermin, Gérard Laurent-Bourge, Gérard Merland, Sylvie Mourzelas, Patrick Garcia, Jacqueline Grangeon, Ali Chaabi, Gérard Sagnard, Cédric Abonnenc, Christian Benoît et Nicole Brunet, membres du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupecrc.portes@yahoo.fr

Petit bulletin local pour un enjeu national

Ne vous trompez pas.

Venez déposer votre bulletin dans l'urne à chaque tour des présidentielles et choisissez bien le nom qui y figurera.

Choisissez bien, car cela va conditionner votre avenir et celui de vos enfants.

Choisissez bien, car ce ne sont pas les petites phrases ou les grands gestes qui font un Président.

Choisissez bien, car le premier tour représente déjà un enjeu capital qui conditionnera la victoire finale.

Ne vous laissez pas endormir par la démagogie des stratèges à la recherche d'investiture.

Le monde avance grâce aux luttes, mais aussi et surtout grâce à celles et ceux qui veulent bien le gouverner.

Ne vous laissez pas abuser par les amnésiques du bilan.

Retournez vous et regardez ces 5 dernières années : cela vous donne-t-il envie d'en reprendre pour 5 de plus ?

Ne vous laissez pas endormir par les faiseurs de promesses qui nous ramèneraient au moyen âge.

Ils ne sont porteurs que de valeurs d'exclusion et de rejet indignes d'une république comme la France.

La justice, le respect, la vérité et la foi dans l'avenir caractérisent l'homme que vous devriez choisir.

Le brocarder dans des meetings et le rabaisser dans des déclarations ne grandissent pas mesdames et messieurs ses opposants.

Laisse béton François, laisse dire et tweeter.

Poursuit le chemin qui te mènera à l'Elysée.

Thierry Lecomte, conseiller municipal, membre du groupe Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.

E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr

Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Semaine du développement durable

Notre commune a mis en place une démarche de développement durable très engagée depuis 2008 puisque c'est même le fil conducteur du mandat de l'équipe municipale.

Dans cette suite logique, notre commune a mis en place une taxe sur l'affichage et publicité. Prévue pour lutter contre l'affichage massif qui bien souvent défigure nos communes, les règles de cette taxe visent à protéger, encore plus, notre environnement puisque toutes les enseignes, tous les panneaux, toutes les vitrines ont été mesurés et sont désormais taxables. Cette année notre commune a encaissé 89 624 €.

Pourtant, tout au long de l'année et particulièrement depuis quelques semaines, nous sommes très surpris de voir, qu'il n'y a pas un panneau d'affichage destiné aux associations, un poteau, un pylône, enfin toute surface suffisamment dans l'œil du passant, qui ne soient pas couverts et recouverts d'affiches du Parti communiste, des candidats à la présidentielle du PS et de celui du Front de gauche.

Comme toujours, nous constatons que nos amis de Gauche élargie se permettent en toute impunité, contrairement aux règles d'affichage (surtout en campagne électorale), contrairement à leur démarche de développement durable, contrairement à leurs discours, contrairement à leurs critiques à notre égard, de disposer de tous les supports, pour servir leurs intérêts en reniant tous leurs principes pouvant limiter leurs champs d'actions.

Le cynisme de l'équipe municipale est sans limite : Faites ce que je vous dis, mais surtout pas ce que je fais, voilà bien résumé le vrai fil conducteur de Pierre Trapier.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

INSCRIPTIONS AU MARCHÉ AUX PUCES DES FÊTES DE MAI

Pour réserver votre emplacement pour le marché aux puces qui aura lieu le dimanche 20 mai, prenez contact très rapidement auprès du comité des fêtes, organisateur de ces fêtes de mai. Tél. 06 83 17 44 65.

TRAIN-THÉÂTRE

AVRIL

Propagandia (magie contemporaine - humour)
mar. 24 à 20h30
et mer. 25 à 18h30

MAI

Laurent Montagne (chanson - pour jeune public)
mer. 2 à 18h30
Romain Didier (chanson solo)
sam. 5 à 20h30
Ballaké Sossoko et Vincent Degal (9^e nuit de tous les jazz)
sam. 12 à 19h
Benda Bilili (luxuriante soul-funk-ragga)
mer. 23 à 20h30
Fred Pellerin (conteur à la parlure étonnante)
mer. 30 à 20h30

CIRQUE EN MUSIQUE

Un partenariat entre le cirque "D'marches" de Chabeuil, l'école de musique intercommunale de Portes-lès-Valence et l'école de musique de Malissard. Ces 3 structures se sont regroupées afin de monter un spectacle mêlant du cirque (jonglage, mono cycle, trampoline, fil...) et de la musique de style varié (classique, jazz, actuelle...). Des élèves de 6 ans à adultes participent à cette aventure dans les deux disciplines.

L'école de musique intercommunale de Portes-lès-Valence présentera certains numéros lors des diverses auditions, au Train-Théâtre le mardi 15 mai à 20h, à Beaumont le vendredi 25 mai à 20h et à Malissard le samedi 9 juin à 18h. Les spectacles "Cirque en musique" auront lieu les samedi 2 juin à 19h30 et dimanche 3 juin à 17h sous le chapiteau du cirque "D'marches" à Chabeuil.

BIBLIOTHÈQUE "LE RHÔNE À PORTES : L'HISTOIRE ET L'IMAGINAIRE"

■ Jusqu'au 28 avril : **Exposition d'objets anciens de marins du Rhône** (prêt du Musée des mariniers de Serrières). Aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

■ Mercredi 18 avril : **"Contes du Rhône, contes au fil de l'eau"**. À 15h : par l'Atelier Contes de la MJC. Tout public à partir de 6 ans. Entrée libre dans la limite des places disponibles. À partir de 16h : démonstration de maquettes navigables sur le bassin du parc Aragon (sous réserve).

■ Mercredi 25 avril : **"Portes-sur-Rhône"**. Le Rhône à Portes-lès-Valence : après-midi et soirée d'animations. À partir de 14h en continu : projection du film de J-P Vey "Femmes de mariniers" (public adulte). À partir de 17h30 : visites commentées des objets prêtés par le Musée des mariniers de Serrières (par Ingrid Pouder) ; présentation par Vincent Chaballier de livres et gravures anciennes des collections de la médiathèque de Valence. À partir de 19h : dégustation de Boeuf des mariniers (recette traditionnelle). Sur inscription à la bibliothèque et Café-patrimoine animé par Villes d'art et d'histoire : **"Le Rhône, entre descente et traversée"**. Venez avec vos souvenirs, vos photos anciennes, etc (entrée libre)

Pour tous renseignements :
04 75 57 95 40 65

CLUB AMBROISE CROIZAT

AVRIL

Vendredi 20, pétanque (reprise) à 13h30 au foyer

MAI

Vendredi 4, pétanque à 13h30 au foyer

Jeudi 17 au jeudi 24, croisière méditerranée, 13h, Cars Faure

Vendredi 18, fête des mères, 12h salle Brassens
Renseignements :

M. Garnier, 04 75 57 11 09,
M. Sapet, 04 75 57 30 69

ÉCOLE D'ART

Exposition des travaux d'élèves adultes "peinture et modelage" du mercredi 16 mai au samedi 30 mai, dans le hall du centre culture. Vernissage le mercredi 16 mai à 19h.

L'APPEL DU COEUR

Le téléthon lance un appel aux tricoteuses qui ont quelques pelotes de laine dans leurs tiroirs et qui pourraient les donner, n'importe quelle couleur et grosseur, tout sera bien-venu. Vous pourrez les déposer dans le hall de la mairie, renseignements à l'accueil, merci à tous.

CHORALE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE FERNAND LÉGER

La chorale de l'école primaire Fernand Léger a été sélectionnée pour participer à l'enregistrement d'un CD avec 9 autres écoles. Vous pouvez consulter sa vidéo sur son site :
www.ac-grenoble.fr/ecole/leger.plv

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Jean-Jacques Rousseau aurait eu 300 ans cette année. La ville de Valence et Valence Agglo en partenariat avec la ville de Portes et l'association Mémoire vivante de Portes organisent à l'occasion de cet événement des promenades buissonnières "patrimoine et paysages" le dimanche 29 avril à Portes-lès-Valence à 14h30, rendez-vous à la ferme Tagnas, chemin de Bressac. Renseignements : Valence Agglo, service culturel, 04 75 79 25 10

TITRES DE SÉJOUR DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Dans le cadre de la mise en place de nouveaux titres de séjour étrangers "biométriques", les demandes de renouvellement ou de changement d'adresse devront être déposées directement en Préfecture de Valence, au Bureau de l'Immigration et de l'Intégration, uniquement les mercredis et vendredis de 13h30 à 16h.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Mélina Granjon,
Naïm Mesnata,
Pauline Habouzit

Décès :

Gérard Provo,
Claude Icard,
Yvette Planel née Paume,
Michel Bouchet,
Edmée Morel née Juston,
René Lac,
Odette Lamolle née Jassoud,
Claudette Deveerewaere née Bouvin,
Henriette Faure,
Yvette Lainé née Jouve,
Gérard Fouret,
Robert Demolières,
Nicole Gimenez,
Armandine Souche née Rey,
Francisco Vélasco,
Marthe Pourret née Charles

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Assédic ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Dans la ville

VALENCE AGGLO
SUD RHÔNE-ALPES



mercredi 25 avril 2012
Salle Cristal  **Portes-lès-Valence**
9h - 12h et 13h30 - 17h

RENCONTRER DES
EMPLOYEURS ET
DÉPOSER SON CV



DES RÉPONSES
SUR PLACE POUR
TROUVER UN JOB
D'ÉTÉ



Pour plus de renseignements
rendez-vous sur
www.valenceagglo.fr

SE FAIRE CONSEILLER
ET ACCOMPAGNER

PENSEZ
À VOUS MUNIR DE
PLUSIEURS CV

